

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2018 fixant le nombre de postes offerts au concours réservé pour l'accès au corps d'ingénieur des services culturels et du patrimoine de classe normale du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2018**

NOR : MICB1814302A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 1<sup>er</sup> juin 2018, le nombre total de postes offerts au concours réservé pour l'accès au corps d'ingénieur des services culturels et du patrimoine de classe normale du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2018, est fixé à 17. Ils sont répartis de la manière suivante :

- spécialité « services culturels » : 13 postes dont :
  - 1 poste pour la bibliothèque nationale de France ;
  - 4 postes pour le centre national d'art et de culture Georges Pompidou ;
  - 8 postes pour le ministère de la culture.
- spécialité « patrimoine » : 4 postes dont :
  - 1 poste pour la bibliothèque nationale de France ;
  - 2 postes pour le ministère de la culture ;
  - 1 poste pour le musée du Louvre.